

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 juillet 2016

CNP Assurances annonce un partenariat entre sa plateforme Lyfe et MonDocteur.fr pour la prise de rendez-vous médicaux en ligne sur toute la France

CNP Assurances annonce aujourd'hui un nouveau partenariat entre Lyfe, sa plateforme digitale de services en santé et prévoyance, et MonDocteur.fr, 1^{er} portail français de prise de rendez-vous médicaux. Les utilisateurs de Lyfe peuvent désormais prendre rapidement et simplement un rendez-vous médical en ligne sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Le partenariat entre Lyfe et MonDocteur.fr permet aux utilisateurs de la plateforme de distribution en ligne de services de CNP Assurances de prendre, rapidement, facilement et à tout moment, un rendez-vous avec l'un des professionnels de santé conventionnés secteur 1, répertoriés par le site, dans toute la France. Avec 6 000 cabinets médicaux issus de 60 spécialités médicales et paramédicales répertoriés dans 550 villes en France, MonDocteur.fr est le 1^{er} portail de prise de rendez-vous médicaux en ligne en France. Il gère plus d'1,5 million de rendez-vous chaque mois.

« *Le partenariat avec MonDocteur.fr permet à Lyfe d'étendre sa couverture géographique en proposant des rendez-vous avec des praticiens répartis sur l'ensemble du territoire français donc de généraliser une expérience réussie sur l'Ile-de-France. Cet accord va dans le sens de l'enrichissement de notre offre de services pour mieux accompagner et donc fidéliser les utilisateurs de Lyfe* » déclare Peggy Séjourné, directrice de la stratégie des services de CNP Assurances.

« *Nous sommes fiers d'intégrer notre service de prise de rendez-vous en ligne à la plateforme Lyfe qui s'inscrit dans une démarche de démocratisation de la e-santé. Il s'agit de la 1^{ère} intégration de ce type en France et nous sommes convaincus que le rapprochement d'acteurs institutionnels majeurs tels que CNP Assurances et de start-ups telles que MonDocteur.fr sera un accélérateur fort dans la révolution du parcours de soin* » déclare Thibault Lanthier, CEO et co-fondateur de MonDocteur.fr

Des services à forte valeur ajoutée

Lancée en octobre 2015, Lyfe propose aujourd'hui 9 services à forte valeur ajoutée à ses utilisateurs, lesquels sont adhérents et salariés des mutuelles et des entreprises partenaires de CNP Assurances.

Outre la possibilité de prendre en ligne un rendez-vous pour une consultation avec un médecin généraliste ou spécialiste conventionné secteur 1, ainsi qu'avec un dentiste conventionné, dans toute la France, les services proposés sont les suivants :

En santé :

- **Le conseil santé 24h/24** ou la possibilité de poser des questions à un médecin 24h/24 et 7j/7 via une application mobile et un site web, pour obtenir une réponse dans l'heure ;
- **Concilio**, un service qui permet de trouver un spécialiste d'une pathologie grave ou chronique, et de préparer son rendez-vous à l'aide de fiches d'information et d'appels à des chefs de cliniques ;
- **Un bilan de santé personnalisé** sur une demi-journée, réalisé à l'aide d'un questionnaire médical préalable* ;
- **La prise de rendez-vous** pour un acte d'imagerie médicale (scanner, radiographie, échographie, mammographie, dentaScan...) ou d'autres examens (ECG, EFR...) pour un rendez-vous dans les 3 jours ouvrés. *

Dans le domaine du « bien-être » :

- **Le coaching bien-être personnalisé** : il s'agit d'une application mobile et d'un site web offrant des programmes de coaching personnalisés par un algorithme intelligent, qui apprend à connaître l'utilisateur et lui adresse des contenus en lien avec ses objectifs personnels (sommeil, stress, poids, etc).

Dans le domaine du « bien vieillir » :

- **L'information conseil au bien-vieillir** : de l'information experte et pédagogique sur plus de 70 thèmes relatifs au bien-vieillir (de la nutrition au sport, en passant par la sécurisation du domicile, les aides légales, les solutions d'hébergement...);
- **Un service baptisé « Allo expert dépendance »** : un entretien téléphonique de 30 minutes avec un spécialiste de la perte d'autonomie des personnes âgées permet de mieux identifier ses attentes dans le but de l'orienter vers les acteurs publics ou associatifs susceptibles de lui apporter les solutions les plus adaptées ;
- **La prévention de la perte d'autonomie** : une visite au domicile d'une personne âgée, par un spécialiste, pour définir ses conditions de maintien à domicile (ex. pose de rampes, aides à la mobilité, services à domicile etc).

**Ces services ne sont pour l'instant disponibles qu'en Ile-de-France.*

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 130 millions d'euros en 2015. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 13 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2ème banque publique du pays.
- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).
www.cnp.fr [@CNP_Assurances](https://twitter.com/CNP_Assurances)

À propos de MonDocteur.fr

MonDocteur (www.mondocteur.fr) est le 1^{er} portail de prise de rendez-vous médicaux en ligne en France. Lancée en juin 2013 par Thibault Lanthier, Benoit Grassin et Nicolas Klein, *MonDocteur* révolutionne l'accès à la santé. Pour les patients, MonDocteur permet de trouver son praticien, de prendre rendez-vous en ligne 24h/24 et 7j/7 et de conserver l'historique de ses consultations. Pour les praticiens, MonDocteur est une solution innovante de gestion de cabinet qui offre un agenda connecté aux patients et ouvert à la réservation en ligne.

MonDocteur, qui équipe plus de 6000 cabinets médicaux situés dans 550 villes en France, gère plus d'1,5 million de rendez-vous tous les mois. Employant actuellement 140 salariés situés dans ses 31 bureaux à travers l'Hexagone, *MonDocteur* entend désormais poursuivre son développement partout en France.

MonDocteur a reçu 15M€ de financement de LAGARDERE ACTIVE et est partenaire exclusif de *Doctissimo*, 1^{er} portail d'information de santé sur internet en France

www.mondocteur.fr [@Mon_Docteur](https://twitter.com/Mon_Docteur)

Contacts presse

CNP Assurances :

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

MonDocteur.fr :

Gaëlle Legris – Marianne Felce-Dachez

01 42 72 19 26

presse@mondocteur.fr